16° V
19793

que sais-je ?

LE BLASON

GENEVIÈVE D'HAUCOURT
ET GEORGES DURIVAULT



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

NC

Le blason

16° V
19793

92 1404919

QUE SAIS-JE ?

Le blason

GENEVIÈVE D'HAUCOURT
Archiviste-paléographe
Docteur en Droit

GEORGES DURIVAULT
Membre correspondant
de la Société française d'Héraldique et de Sigillographie

Neuvième édition corrigée

60e mille



DL-11041992-11045

ISBN 2 13 044335 4

Dépôt légal — 1re édition : 1949
9e édition corrigée : 1992, mars

© Presses Universitaires de France, 1949
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET HISTOIRE DU BLASON

1. Le vocabulaire héraldique

Un *écu* est une figure en forme de bouclier sur lequel peuvent être reproduits des emblèmes personnels à celui qui en use et que l'on appelle *armoiries* ou *armes*, ou *blason*.

L'écu peut être pourvu d'ornements extérieurs : timbre, insignes, ordres, etc. L'ensemble constitué par l'écu et ces ornements est aussi désigné par le nom de *blason*. Les décrire se dit *blasonner*.

La connaissance des armoiries, des règles qui les régissent et de leur droit se nomme *héraldique*, science du blason, ou blason. (On voit donc que ce dernier terme est susceptible d'être pris en trois acceptions voisines mais différentes.)

On oppose parfois la *science héraldique* dont nous venons de voir l'objet à l'*art héraldique*, qui se réfère plus précisément à la représentation picturale ou artistique des armoiries.

Un recueil d'armoiries se nomme *armorial*.

2. Les antécédents de l'Héraldique

« Il y a », déclarait en 1679 le savant P. Ménestrier dans un ouvrage spécialement consacré au sujet qui nous occupe, « diverses opinions touchant les temps de l'origine des armoi-

ries. Quelques-uns les font aussi anciennes que le monde et veulent qu'elles aient toujours été. Favyn est de ce sentiment en son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*. C'est là qu'il avance sans aucun garant que les enfants de Seth, pour se distinguer de ceux de Caïn, prirent pour armoiries les figures de diverses choses naturelles, des fruits, des plantes et des animaux, et que les enfants de Caïn voulurent se distinguer par les figures des arts mécaniques qu'ils professaient. C'est une pure rêverie qui se détruit d'elle-même... n'y ayant dans l'Ecriture Sainte aucun vestige de cet usage. »

Notre auteur énumère ensuite dix-sept théories attribuant l'origine du blason aux enfants de Noé, à ceux de Jacob, aux Egyptiens, aux Troyens, aux Romains, à Arthur et aux Chevaliers de la Table Ronde, à Frédéric Barberousse, aux Guelfes et aux Gibelins... et j'en passe. Il conclut fort judicieusement : « Ce qu'on peut établir de tant d'opinions diverses est que, de temps immémorial, il y a eu parmi les hommes des marques symboliques dont on s'est servi pour se distinguer dans les armées... (mais) qu'elles n'ont jamais été dans ces premiers temps des marques héréditaires de noblesse, ni réglées comme le Blason. »

Malgré de si sages observations, les compilations héraldiques continuèrent à fournir à leurs lecteurs, de l'un et de l'autre côté de la Manche, les armes d'Adam et d'Eve (avant et après la chute), celle des douze fils de Jacob, des principaux personnages de l'Ecriture et de l'Antiquité. David, par exemple, portait tout naturellement *d'azur à la harpe d'or* (fig. 1). Il est superflu de dire que ces blasons fantaisistes remontent tout au plus aux derniers temps du moyen-âge.

Mais les peuples anciens avaient réellement connu l'usage de figures peintes, notamment sur les boucliers, et constituant parfois des emblèmes personnels. Nous connaissons assez bien ceux des Grecs dont l'armement individuel comportait le bouclier. Parfois ce dernier objet consistait en une armature recouverte d'une peau de bête, mais il était souvent fait ou recouvert de métal blanc ou jaune et les armuriers de l'époque, — corporation honorée et qui comptait un dieu parmi les siens, Héphaistos nommé Vulcain par les Latins, — les ornaient à la mesure de leur habileté et du goût de leurs clients. Ils y représentaient des dieux, des animaux (fig. 324, 330), des dessins géométriques, et ce curieux motif formé de trois jambes humaines fléchies, divergeant du centre de l'écu comme les rayons d'une roue, le *triskelès* (fig. 2) qui orna le bouclier des Alcméonides et se trouvait promis à une longue

carrière héraldique puisque sous le nom de *triquetra*, il figure dans les armoiries actuelles de la Sicile dont il symbolise les trois pointes, et que, par une bizarre rencontre, il est inscrit également dans celles de l'Ile de Man (fig. 3).

Le choix dans les emblèmes relevait parfois du rébus et du calembour — comme on le verra encore souvent en semblable matière dans la suite des âges, — et tel qui se nommait *Kantharos* se faisait dessiner, par exemple, un scarabée.

Les guerriers assez fortunés pour se commander plusieurs équipements, variaient les figures de leurs divers boucliers et s'inspiraient pour le choix du motif, de leur fantaisie, de leur dévotion ou d'un événement. Capaneos, attaquant la cité de Thèbes, se fit faire, selon Eschyle (600 av. J.-C.) un bouclier de circonstance orné de la préfiguration de ses exploits : un guerrier, une torche allumée au poing, avec la devise : « Je brûlerai la ville. »

Pourtant, les « armoiries » grecques semblent avoir été, en bien des cas, un « emblème familial », un « insigne paternel », pour reprendre l'expression de Virgile. C'est que le fils, héritant de l'équipement du père, s'en servait tel quel pour des motifs où l'économie (un bouclier coûtait cher) se mêlait à la piété filiale.

Tous ces traits de la proto-héraldique antique reparaîtront, pour des raisons matérielles et psychologiques analogues, et au Japon et dans les pays de la chrétienté occidentale, en France, Angleterre, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne, Portugal, au cours du moyen-âge. Mais d'un système à l'autre, il n'y a pas filiation. Les Grecs auxquels nous sommes redevables de tant d'autres acquisitions, s'avèrent sur ce point « nos prédécesseurs et non pas nos ancêtres », encore que certains motifs décoratifs dont ils avaient fait usage sur leurs boucliers, aient été repris par notre héraldique.

Les traditions ont été coupées quand, à l'armée grecque formée de citoyens indépendants et individualistes, heureux de se distinguer personnellement, s'est substituée une autre formation tactique, la phalange macédonienne, puis la légion romaine où l'unité n'est plus l'homme mais le groupe dont les enseignes sont l'emblème collectif.

Nous trouvons d'ailleurs sur certains boucliers des cohortes romaines des figures que notre héraldique adoptera plus tard : les tourteaux en pal (cf. fig. 201) que les Grecs avaient déjà, les morailles (cf. fig. 460), les annelets entrelacés (cf. fig. 227), une figure annonçant les rais d'escarboucle (fig. 11), différents animaux. Ce n'est peut-être pas simple coïncidence et il est fort possible que des modèles romains conservés et

transmis dans la famille du premier possesseur, aient été imités intégralement par des armuriers, tout au long des âges.

Les invasions barbares avaient par ailleurs marqué un tournant dans l'art militaire, l'équipement et la conception même du guerrier. La cavalerie retrouve un rôle de premier plan comme l'atteste Végèce dont le manuel militaire (fin du IVe siècle) jouira d'un succès ininterrompu jusqu'à la Renaissance.

Le soldat gaulois est armé notamment d'un « bouclier aussi haut qu'un homme et que chacun orne à sa manière », nous dit Diodore de Sicile. « Comme ces boucliers servent non seulement de défense mais encore d'ornement, quelques-uns y font graver des figures d'airain en bosse, exécutées avec beaucoup de soin. Leurs casques de bronze sont garnis de protubérances et leur donnent l'air gigantesque. Certains de ces casques portent des cornes, d'autres des figures en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes ». Ces divers genres de cimiers auront la faveur de notre moyen-âge et joueront leur rôle en héraldique. Notons parmi les armes offensives un javelot à triple pointe dont les fers recourbés agrandissaient la plaie quand on voulait l'arracher, et qui est peut-être à l'origine de notre fleur de lys. (Cf. p. 94).

L'armement barbare a donc apporté vraisemblablement sa contribution aux éléments formels de notre héraldique. Mais, fait beaucoup plus important, l'idée même que l'on se fait du combattant a changé et va créer des conditions psychologiques propices à la naissance du blason.

— En effet, le *miles*, le combattant, — quelques siècles plus tard, on traduira par chevalier, — n'est plus le citoyen dans une société d'égaux, comme au temps de la cité antique ; ce n'est plus un mercenaire de statut social inférieur ou particulier, comme sous l'Empire, c'est l'homme armé, donc indépendant, puissant, riche, dans une société décadente où le pouvoir civil n'est plus obéi, ce sera, en fait et en droit, l'homme libre par excellence, puis le noble. Que de prestiges ! Cependant que les conditions militaires de l'époque, rudes, comportent les chevauchées longues et dures en terrain varié, par tous les temps, les hasards, l'aventure, de sorte que le guerrier a ou acquiert la force, le courage physique, s'illustre par des prouesses individuelles, célébrées comme il convient par la rumeur publique, et qui seront à l'origine de notre littérature, d'abord épique. De nouveau, c'est l'homme, plutôt que le groupe, qui s'illustre dans la bataille, et qui peut aimer à se distinguer par un armement particulier. Ceci sera vrai surtout de ces garçons qui, faute de patrimoine, vivront



1



2



3

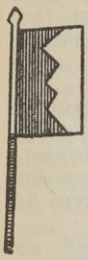

4



5



6



7

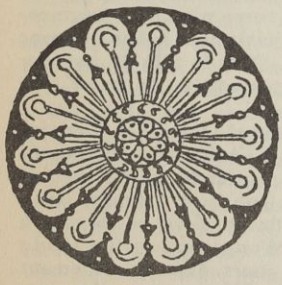

8

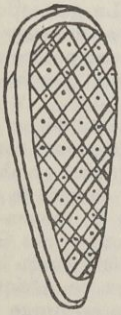

9



10

de leur épée qu'ils iront mettre au service de tel ou tel.

D'autre part, les contingents territoriaux ont toujours subsisté. Ils sont levés, pour chaque territoire, par le seigneur du lieu qui les commande, et ils sont à l'origine de cette unité de recrutement et tactique qu'on appelle à partir du XIIIe siècle la bannière, car elle se groupe autour du drapeau (si j'ose ici employer un terme moderne) de son chef, le chevalier banneret (fig. 4 : bannière de Simon de Montfort). La bannière, bien évidemment, se trouvera désigner et le territoire qui dépêche le contingent, et les hommes du contingent, et le seigneur qui représente et incarne à raison de son titre, le territoire dont il est le chef. Dans ce cas, l'emblème est à la fois collectif et individuel ; c'est un signe lié à un pouvoir de commandement, mais il appartient éminemment et personnellement à l'homme investi de ce pouvoir, l'esprit concret du moyen-âge ayant à un haut degré le sens du personnel et incarnant plus volontiers le pouvoir dans un homme qu'il n'absorbe l'homme dans une fonction.

Les conditions psychologiques propices à la création et à l'usage des armoiries étaient données, les conditions matérielles se trouveraient fournies par le genre de l'équipement, le champ qu'il pouvait offrir à une décoration suffisamment voyante pour qu'on pût avoir l'idée d'en faire un moyen de reconnaissance.

L'équipement est fonction de la tactique. Les raids de cavalerie ont fait l'armée montée, à part certains des auxiliaires. Sous Charlemagne, le cavalier qui s'équipe à ses frais, doit être armé (convocation de 806) d'une lance, d'une épée, d'un poignard, d'un arc et d'un carquois. Sa défense sera assurée par son bouclier, sa courte chemise de mailles de fer et par le heaume. La protection du corps n'est que fragmentaire, le visage, le bas du corps et spécialement le bas du tronc et les genoux ne sont pas couverts. D'où le rôle du bouclier qui, enfilé au bras gauche, va permettre de parer aux chocs.

Le bouclier médiéval dérive de vieux modèles. Les Romains en avaient eu de plusieurs sortes : si l'infanterie était dotée du *scrutum* rectangulaire ou oblong, de grande taille et parfois cintré pour mieux couvrir le corps (son nom a fourni *écu* à la langue militaire du moyen-âge), la cavalerie se servait, à la suite des Assyriens et des Grecs, d'un petit bouclier rond : *parma* qui a subsisté jusqu'à nos jours dans l'équipement indigène en Asie et en Afrique. Les Mérovingiens l'avaient conservé et il resta en usage en Espagne où nous le retrouverons en héraldique. Il se perpétua également en divers coins

de l'Europe jusqu'au milieu du XVIIe siècle, à l'usage des hommes de pied.

Le bouclier rond ne protégeait que le buste, déjà couvert par la chemise de maille ; un modèle meilleur fut mis au point au Xe siècle. On le fit d'abord ovale comme certains boucliers romains, puis elliptique à deux pointes, puis d'un tracé composite en amande, affectant la forme d'un triangle convexe, pointe en bas, sommet arrondi (fig. 6, 10, 360) que les Anglais disent en forme « de cerf-volant » ou « normande », et qui vient probablement d'Orient (fig. 15, 16). En usage en Sicile, il y fut connu des cadets normands jetés à la conquête de l'Apulie et ils en firent des envois à leurs compatriotes restés au pays ; la nouvelle mode gagna et les nouveaux boucliers étaient d'usage courant des deux côtés de la Manche quand l'Angleterre fut conquise par les Normands (1066), ainsi qu'on peut le voir par la broderie dite « tapisserie de Bayeux ».

Leur partie élargie protégeait le tronc, la pointe couvrait la jambe et leur profil suivait suffisamment la forme du corps pour que le chevalier gardât libre le bras qui maniait l'épée. Aussi ce genre de bouclier triangulaire, bien qu'incessamment modifié au cours des âges, était promis à une longue fortune. Cependant que le bouclier des combattants à pied, très grand au début, — il pouvait à la fin de la bataille servir de civière pour le transport des blessés ce qui suppose au moins 1 m 60 de hauteur, — nous rappelle celui des Gaulois.

Le bouclier offrait par sa surface un large champ à la décoration et l'appelait même. Mais la décoration, quant à son emploi et à sa technique, dépend de la matière même de l'objet. Celui-ci devait être facilement maniable, donc léger. Les textes comme les découvertes archéologiques attestent l'usage habituel de boucliers faits de bois (souvent de tilleul), découpé en planchettes, parfois contreplaqué et rivé. Le découpage des planchettes, leur assemblage, les têtes des rivets fournissaient en soi des éléments décoratifs (fig. 7, 9, 10, 360), et il semble bien que certains motifs héraldiques, tels les rais d'escarboucles (fig. 12 et 13) n'aient fait que reproduire une ornementation pré-héraldique du bouclier, dérivant de sa construction même. (Cf. par exemple un bouclier romain (fig. 11) et un espagnol figuré dans un manuscrit du XIIe siècle (fig. 8).)

D'autres fois, le bouclier, ou une simple armature, était recouvert d'une peau d'animal. Certains ont même voulu voir dans cet usage, assurément fort ancien, l'origine du mot *scutum*, qui dériverait du grec *skutos*, peau, cuir. (Une étymologie meilleure rattache ce mot à une racine indo-européenne qui signifie protection, couverture.) En tout cas, cette

mode est attestée dans toute l'Europe, dès l'Antiquité. Ammien nous parle d'emploi de peaux fraîches, les lois d'Athelstan punissent de 30 sous ceux qui recouvrent leurs boucliers de peaux de mouton. Nous possédons encore des boucliers du XIVe et du XVe siècle, faits de bois recouvert de cuir ou de parchemin, ce qui montre que la facture ne s'en était pas perdue. Mais les boucliers plus anciens fabriqués de cette façon étaient revêtus, bel et bien, de fourrure, protection excellente, — si la peau était fraîche — contre les traits enflammés dont des assiégés usaient parfois en guise de projectiles et en tout cas, excellent amortisseur. Comme nous le verrons bientôt, l'héraldique allait adopter ces « fourrures » comme un de ses éléments décoratifs reconnus (cf. p. 40).

Quand le bouclier tout entier est de bois, on peut le peindre ainsi qu'en usaient les Germains, selon Tacite, mais il semble que souvent, faute peut-être de talents appropriés, on se soit contenté d'une couleur unie. Les lois de Gula (fin du Xe siècle) enjoignent aux possesseurs de six marcs de s'équiper, notamment d'un « bouclier rouge, épais de deux planches ». D'autres textes contemporains nous montrent des souverains nordiques armés de boucliers blancs. Les Irlandais préféraient le rouge. La gamme des couleurs usitée à cette époque paraît donc très pauvre : limitée à deux, blanc et rouge, qui évoquent respectivement les métaux, fer et même argent, cuivre, or ou métal doré, dont se servent les armuriers.

Les boucliers de métal, suivant leur substance, apparaissent ainsi blancs ou jaunes, et l'héraldique reconnaîtra bientôt deux métaux, l'or et l'argent. Leur surface unie, ou *plaine* appelle le travail du ciseleur, ou de l'émailleur. Et lorsque l'héraldique sera constituée, les couleurs qu'elle emploiera seront dénommées, en France, émaux.

3. Début des armoiries

Il nous est impossible de préciser la date d'apparition d'une ornementation de l'écu, et difficile de dire à quelle époque cette décoration devient armoiries. Cependant les textes et les monuments nous fournissent quelques jalons. Le moine de Saint-Gall, écrivant assez tard dans le IXe siècle, nous dit de Charlemagne que son bouclier était « de fer uni, dépourvu de dessin ou de couleur ». Qu'il